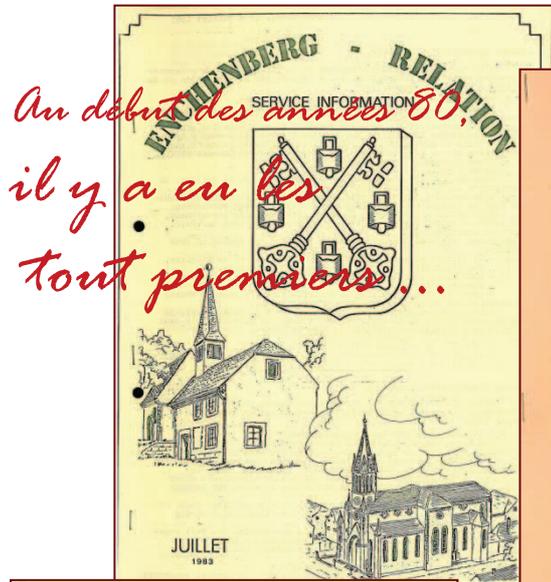


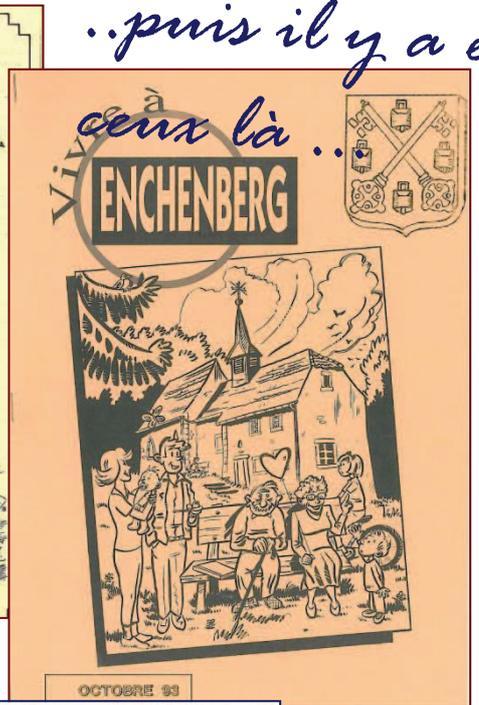


La Tribune d'Enchenberg

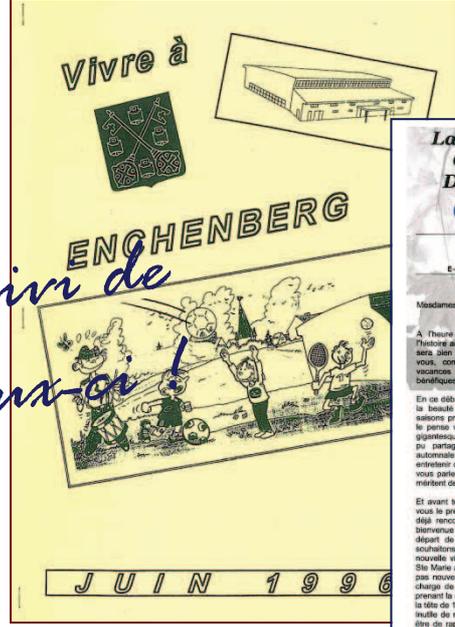
le (nouveau) journal de la commune d'Enchenberg



An début des années 80, il y a eu les tout premiers...



..puis il y a eu ceux là..



..suivi de ceux-ci!

La Lettre de la Commune D'Enchenberg
Octobre 2008

Maire : STAS ENCHENBERG
Tel : 03 87 96 36 78
Fax : 03 87 96 35 57
E-Mail: mairie.enchenberg@wanadoo.fr

Le mot du Maire
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

A l'heure qu'il est, la « Lettre » est déjà de l'histoire ancienne, et l'espère cependant qu'elle se sera bien passée pour chacune et chacun d'entre vous, comme j'espère que les mois d'été, les vacances et le temps des congés vous auront été bénéfiques et agréables.

En ce début de l'automne j'aurais pu vous parler de la beauté et du charme d'une de mes saisons préférées, parler de nos bouillottes, le petit moment de ce feu d'artifice gigantesque que nous offre la nature...

Et avant tout, mais je n'ai pas eu la prétention de vous le présenter, car vous l'avez sans doute déjà rencontré, je me permets de vous adresser la bienvenue à M. Fabrice Daniel Sartorius, dans le départ de Fabrice Joseph Henner... je suis sûr de vous parler de quelques personnes qui, je le crois, méritent de vous être présentées.

Et avant tout, mais je n'ai pas eu la prétention de vous le présenter, car vous l'avez sans doute déjà rencontré, je me permets de vous adresser la bienvenue à M. Fabrice Daniel Sartorius, dans le départ de Fabrice Joseph Henner... je suis sûr de vous parler de quelques personnes qui, je le crois, méritent de vous être présentées.

et enfin la lettre de la commune !

... 30 ans après, nous voulons plus que jamais que ce journal devienne une tribune de l'information !

Ce sera à la fois notre espace, mais aussi le vôtre: celui des associations, de l'école, et de tous les habitants d'Enchenberg.

En espérant que notre nouvelle formule vous convienne, je vous en souhaite bonne lecture.

Thierry Beck.

Février 2010 !!!





Le sommaire de la *La Tribune d'Enchenberg* Février 2010

- Le mot du Maire,page 3*
- L'état civil de 2009,page 5*
- Infos locales,page 6*
- Infos pratiques et Agenda,.....page 7*
- Informations générales,.....page 8*
- Les travaux,page 10*
- Foyer d'Accueil, "Fleur de Vie",.....page 12*
- La page des Assos,.....page 13*
- La parole aux jeunes,page 14*
- "Hawwespätzle" à l'honneur,page 15*
- Le banc des écoliers,page 16*
- Les échos du Conseil Municipal,page 17*
- Questions-Réponses,page 18*
- Les origines des noms des lieux-dits.. page 19*

L'éditorial de la La Tribune d'Enchenberg Février 2010

Mairie - 57415 ENCHENBERG

Tél. 03.87.96.38.78

Fax 03.87.96.35.57

<http://www.enchenberg.fr>

E-Mail: mairie.enchenberg@orange.fr

Le mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Chers habitantes et habitants d'Enchenberg,

2010 est déjà bien entamé, et il serait tardif de vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année. Mais pour toutes celles et pour tous ceux qui n'ont pas pu venir nous rejoindre à la salle polyvalente le 8 janvier dernier, je voudrais les réitérer, et que ce soit chose faite.

Avant toute chose, j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est donnée dans la rédaction de cet éditorial, pour remercier, et rendre hommage à toutes celles et ceux qui le méritent. Bien évidemment, ma liste ne sera pas exhaustive, dans ce sens que je ne pourrais jamais tous les nommer. Mais pour la municipalité, et au nom de la municipalité je voudrais exprimer ma plus profonde reconnaissance à tous les bénévoles, qu'ils nous viennent des associations ou qu'il s'agisse de particuliers, celles et ceux qui tout au long de l'année, mais surtout pour le bouquet final qu'est le marché de Noël, ont œuvré pour le prestige de notre commune et le bonheur de tous !

Pour leur dévouement et pour leur engagement, je leur adresse un grand merci, merci à l'inter association et à tous ses partenaires, associations ou particuliers.

Merci aussi à toute l'équipe municipale, que nous mettons à contribution tout au long de l'année, et d'autant plus pour les événements de fin, et de début d'année, et qui répondent toujours à nos sollicitations, Mesdames et Messieurs les conseillers, soyez remercié.

L'hiver cette année est rude, d'une rudesse qui parmi les plus anciens évoque une part de

nostalgie, et que les plus jeunes découvrent seulement... (Et si tout n'était qu'éternel recommencement ??)

Mais face à ces contingences climatiques, il est une autre personne, une équipe que je tenais à remercier tout particulièrement pour leur travail. Certes ce ne sont pas des bénévoles, et c'est bel et bien leur mission, mais la façon dont ils s'en acquittent est tout simplement exemplaire, et va bien au delà de ce que nous serions en droit d'attendre d'eux, et la qualité de leur travail provoque de la considération bien au delà des limites de notre village. A M. Jean Marc MEYER et à toute son équipe, je tiens à rendre un hommage tout particulier pour leur admirable prestation et leur labeur tout au long de cet hiver !

2010 est entamé, et nous nous apprêtons à clore la deuxième année de ce mandat électoral, ou plutôt à engager la troisième, puisque c'est ainsi que nous voulons voir les choses : aller de l'avant !

Les projets se précisent et se concrétisent ! Et s'il y a ceux qui se voient, il y a également ceux qui progressent, et progressent bien, sans bénéficier de la même publicité.

Les travaux d'aménagement de la mairie sont sur le point de s'achever, et nous vous invitons à en faire le tour à l'occasion de votre passage lors des élections régionales des 14 et 21 mars prochain !! Et pourquoi ne pas remplir vos devoirs de citoyens, tout en venant satisfaire votre légitime curiosité en nous faisant l'honneur de votre visite ?

Les travaux de remplacement et de renforcement de la distribution d'eau potable dans la rue du stade vont démarrer dès que les conditions climatiques le permettront. « Étaient-ils bien nécessaires ? » Je réponds, sans hésiter: oui, et plutôt deux fois qu'une ! Car sans le renforcement du réseau, il n'est même pas envisageable de l'étendre à un futur lotissement. En effet, à part la rénovation d'un réseau vétuste, ce renforcement permettra d'assurer la distribution dans notre futur lotissement.

Ce qui me permet d'enchaîner sur ce deuxième grand projet. Les études vont être lancées dans la première quinzaine de mars. Mais ne vous attendez pas à voir émerger des constructions nouvelles dans les prochaines semaines. C'est une lourde procédure, mais que nous démarrons dès maintenant. (Ne pas la débiter n'en raccourcirait pas la durée ...)

A l'heure où vous lirez ces lignes, les travaux d'aménagement des combles de l'école élémentaire battront leur plein, et le projet d'école numérique rurale sera réalisé. Le programme « un fruit pour la récré » instauré en

Maternelle dans un premier temps, sera étendu aux classes de l'élémentaire.

Une deuxième enquête relative à la création d'un accueil périscolaire devrait finalement aboutir pour la prochaine rentrée scolaire... Ici, l'emploi de la forme conditionnelle est simplement lié au fait qu'une telle décision est tributaire de l'aval du conseil municipal, chose qui sera présentée lors d'une prochaine réunion ...

Les travaux d'assainissement réalisés par le syndicat de la Schwalb, maintenant absorbé par la nouvelle Communauté des Communes du Pays de Bitche, sont en train de s'achever aussi. Nous espérons pouvoir éviter la jonction jusque devant l'église, puisque qu'un ancien réseau était en attente justement de l'église jusqu'au cimetière. Malheureusement l'état de ce tronçon ne permettait pas d'assurer le parfait fonctionnement de la nouvelle collecte qui est prévue.

L'étude pour la création d'un local de rangement contiguë à la salle polyvalente est également en cours, et nous avons bon espoir de le voir se réaliser avant la fin de l'été.

La modification du Plan Local d'Urbanisme est engagée. Provoquée par un certain nombre de doléances, et justifié par autant d'incohérences, nous avons choisi de modifier ce document avant que ne soit défiguré le paysage urbain de nos rues, mais aussi pour rectifier certains découpages qui ne semblaient pas adaptés.

Et enfin, comme vous le découvrirez en parcourant ces pages, nous avons réunis les jeunes de 13 à 18 ans du village pour amorcer un travail pour eux, mais surtout avec eux ... Trop prématuré pour en parler plus longuement, sachez seulement que notre but est de canaliser toutes ces bonnes volontés, et parfois aussi les « moins bonnes », et de les amener à se prendre en main ... Pour ce faire nous mettrons en œuvre tout ce que nous estimerons nécessaire pour les aider, mais ne voulons pas en faire des assistés ! Le coup d'envoi a été donné ! Et je souhaite bon vent à ce projet.

Et puis, il me reste à évoquer, le grand projet, le plus ambitieux sans doute de par son coût du moins, qui sera la sécurisation de la traversée et des entrées du village... Les études, et avant projets réalisés jusqu'à ce jour par l'entreprise ERA (Environnement Routes Aménagements) de Metz, sont très satisfaisants et séduisants. Toutefois nous vous devons d'en envisager un financement judicieux et parcimonieux. Par conséquent la réalisation de ce projet sera reportée à l'année prochaine.

En effet, le système d'attribution des subventions départementales nous amène à rentrer dans une planification triennale. Le

nouveau système de subvention nommé PACTE57, est attribué sur une période de trois ans, et le principal projet que nous désirons soumettre sera justement celui-ci. Le PACTE tel qu'il nous est accordé, peut être avantageusement complété par différentes instances départementales à condition que les objectifs des projets soumis correspondent aux priorités souhaitées par le Conseil Général (d'où cette dénomination de PACTE). Ce qui est le cas pour ce projet.

Par ailleurs d'autres subventions pourront venir renforcer le plan de financement, mais il nous faudra très soigneusement en présenter les dossiers différenciés selon le cas, aux différentes instances compétentes. Donc nous avons préféré surseoir, et repousser de quelques mois.

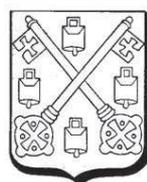
Pour le deuxième PACTE, théoriquement alloué en 2012 pour les trois années suivantes, nous comptons revenir à des préoccupations plus spécifiques et ciblées. Nous espérons pouvoir le consacrer aux quartiers un peu oubliés au cours des dernières années, quartier ou rue dont je tairais les noms par prudence. Mais ce ne sont là que des intentions, n'y voyez pas de promesses, car à ce stade je serais bien incapable d'en faire ... (Bien que d'en faire, serait aisé, encore faudra-t-il les réaliser ...)

Voilà Mesdames et Messieurs, j'espère ne pas vous avoir trop essoufflé par mon long message, ni par l'énumération des choses en cours ou en instance. Si c'était le cas, je vous souhaite par contre une bonne lecture de ce journal communal.

Nous avons choisi de l'appeler « la tribune »... D'aucun jugera ce titre un tantinet emphatique, et je m'empresse de préciser que nous ne nous prenons pas plus au sérieux que nécessaire. Je vous invite donc à y voir plutôt un clin d'œil qu'un excès de prétention. Mais je souhaite qu'il devienne à terme, réellement une tribune de l'information, de la municipalité, certes, mais aussi et surtout de ses habitants, donc de vous tous qui le lirez ...

A toutes et à tous je souhaite la patience et la sérénité encore nécessaire pour aborder les derniers soubresauts de cette « mauvaise » saison. Et je suis sûr que nous apprécierons avec d'autant plus de soulagement, le retour du printemps, tant attendu cette année.

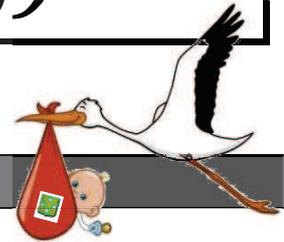
Cordialement,



Thierry BECK



ETAT CIVIL 2009



16 NAISSANCES (10 garçons et 6 filles)

10 janvier	METZ Victor	fils de Laurent METZ et Isabelle SCHOSGER
20 janvier	GOTTE Lucie	fille de GOTTE Thomas et HOUPERT Céline
13 février	HEILIG Laura	fille de HEILIG Sylvain et HAMM Danièle
12 mars	LANG-MEYER Gabin	fils de LANG Philippe et MEYER Virginie
18 avril	CLAUDEL Lou-Ann	fille de CLAUDEL Fabrice et PLANCHOT Céline
18 avril	CLAUDEL Timothée	fils de CLAUDEL Fabrice et PLANCHOT Céline
9 mai	SCHAEFFER Nathan	fils de SCHAEFFER Nicolas et FIEUVET Marylin
12 mai	KORDENTZ Timothé	fils de KORDENTZ Olivier et MULLER Rebecca
28 mai	GABENESCH Grégory	fils de GABENESCH Mike et BALVA Adeline
7 juillet	CORDARY Nathaël	fils de CORDARY Nicolas et WEISSENBACHER Betty
4 septembre	BIRCKEL Nathan	fils de BIRCKEL Romain et GORECKI Stéphanie
15 septembre	BRAUN Thomas	fils de BRAUN Marc et BURGUN Laetitia
18 septembre	SCHOENHENTZ Margaux	fille de SCHOENHENTZ Raphaël et HUBER Stéphanie
26 septembre	GROSS Nina	fille de GROSS Virginie
30 octobre	FROMHOLTZ Juliette	fille de FROMHOLTZ Eric et SCHILT Catherine
19 novembre	SCHAFF Thomas	fils de SCHAFF Eric et HENER Claudine



3 MARIAGES



- 2 janvier **BECK Jean-Marc et STENGER Béatrice**
- 18 juillet **ZIMMERT Mickaël et FROMHOLTZ Laetitia**
- 22 août **STAB Chris et GLERON Aurélie**

9 DÉCÈS



- † **REMETTER ép. PHILIPP Gisèle** le 9 janvier à Sarreguemines (64 ans)
- † **HEY André** le 3 février à Enchenberg (74 ans)
- † **HESSLING ép. BANDEL Marie** le 2 avril à Bitche (80 ans)
- † **RIMLINGER ép. DAHLEM Marie Pauline** le 4 mai à Bitche (65 ans)
- † **FATH Mansuy** le 4 mai à Haguenau (70 ans)
- † **LEVEQUE Christian** le 9 juin à Strasbourg (54 ans)
- † **FATH ép. BECK Denise** le 30 septembre à Bitche (75 ans)
- † **PADOVANI Gérard** le 7 octobre à Enchenberg (60 ans)
- † **DIKUN Séraphine** le 28 décembre à Siersthal (87 ans)

... aux familles des défunts, la municipalité d'Enchenberg présente sa profonde sympathie ...



INFOS-LOCALES



LA MISSION LOCALE DE SARREGUEMINES

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé. Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Assurer des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.



A NOTER :

La mission locale de Sarreguemines vous informe qu'à partir du 1^{er} janvier 2010, une permanence aura lieu en Mairie de Lemberg tous les Vendredis après-midi de 13H30 à 16H.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Suite à l'enquête de recensement de la population effectuée en janvier-février 2007, l'INSEE nous transmet les chiffres de la population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 : **1 242 habitants** (dernier recensement de 1999 faisait état de 1 207 habitants).



TIMBRE FISCAL DU PASSEPORT BIOMETRIQUE

A partir du 1^{er} janvier 2010, les demandes de passeport contenant deux photographies « papier » devront comprendre l'acquiescement du droit de timbre suivant :

AVEC PHOTOS

- 86 € pour le demandeur majeur
- 42 € pour le demandeur de 15 ans et plus
- 17 € pour le demandeur de moins de 15 ans

Si l'usager ne dispose pas de photos « papier », le montant du droit de timbre est augmenté dans tous les cas de 3 €, soit :

SANS PHOTOS

- 89 € pour le demandeur majeur
- 45 € pour le mineur de 15 ans et plus
- 20 € pour le mineur de moins de 15 ans



BOÎTE A COURRIER DE LA POSTE

Nous vous informons qu'en raison des travaux de rénovation du rez de chaussée de la mairie, la boîte à courrier de la poste a été déplacée et fixée sur la devanture du point relais commerçant de la Poste : épicerie et bureau de tabac BURGUN Michèle (bâtiment qui se trouve en face de la mairie).



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010

La commune renouvelle pour l'année 2010, le concours des maisons fleuries. Tous ceux et celles qui souhaitent participer au concours sont priés de le signaler au secrétariat. La clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} juin 2010.



PROCURATION DE VOTE POUR LES ELECTIONS REGIONALES

Les électeurs absents le jour du vote ou ne pouvant se déplacer peuvent faire établir une procuration dans le ressort de leur lieu de résidence et également dans celui de leur lieu de travail. Pour cela, Il suffit de vous rendre à la Brigade de Gendarmerie de LEMBERG, ROHRBACH-LES-BITCHE ou BITCHE pour la demander.



Un mandataire (qui vote à la place du mandant) ne peut disposer, pour chaque scrutin, de plus de deux procurations, dont une seule établie en France. La durée de validité peut être fixée à 1 an maximum. Le mandataire doit obligatoirement être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote du mandant.



DENEIGEMENT ET SALAGE DES ROUTES COMMUNALES

Suite aux difficiles conditions météorologiques connues ces derniers jours, les communes doivent faire face à une pénurie de sel de déneigement. Comme la Préfecture a décidé de privilégier le salage des axes principaux, il faudra s'armer de patience et faire preuve de la plus grande prudence sur les axes secondaires mais également les routes communales qui ne seront dégagées que par la lame du chasse-neige.



DENEIGEMENT DES TROTTOIRS

Les fortes chutes de neige et le stationnement gênant des voitures sur le trottoir obligent très souvent le piéton à emprunter la chaussée. Pour leur sécurité, il est rappelé aux propriétaires et locataires de veiller impérativement à déblayer devant leurs habitations.

En ce qui concerne les trottoirs situés devant les propriétés inoccupées, il est conseillé aux voisins proches d'effectuer le déblaiement pour moitié chacun.



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	MATIN	APRES-MIDI
<i>Lundi</i>	Fermée	14H à 17H
<i>Mardi</i>	9H à 12H	14H à 17H
<i>Mercredi</i>	9H à 12H	Fermée
<i>Jeudi</i>	9H à 12H	14H à 17H
<i>Vendredi</i>	9H à 12H	14H à 17H

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

MARDI	17H à 18H30
VENDREDI	17H à 19H

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHARGE DE LA COMMUNE

A l'occasion de la nouvelle saison printemps-été 2010, la décharge municipale sera ouverte à partir du samedi 3 avril 2010 aux jours et heures suivantes :

	SAMEDI	MERCREDI
Du 3 avril au 29 octobre	14H à 18H	
Du 2 juin au 29 septembre		16H à 20H

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA NOUVELLE DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE POUR LES PARTICULIERS

	MATIN	APRES-MIDI
<i>Lundi</i>	Fermée	13H à 17H
<i>Mardi à Vendredi</i>	10H à 12H	14H à 17H
<i>Samedi</i>	9H à 12H	14H à 17H



AGENDA



vendredi 26 février 2010

Assemblée générale des Arboriculteurs à 19h30 à l'auberge du Cheval noir



Samedi 27 février 2010

Tournoi de futsal pour les poussins organisé par la Sportive Française d'Enchenberg à la salle polyvalente.



Dimanche 7 mars 2010

Après-midi carnavalesque pour petits et grands organisé par l'Association La Récré (anciennement AJE) à la salle polyvalente.



vendredi 12 mars 2010

Assemblée Générale de l'Association des Vétérans d'Enchenberg à 19h30 à la salle polyvalente.



Samedi 13 mars 2010

Assemblée Générale du Crédit Mutuel Enchenberg-Montbronn à la salle polyvalente.



Dimanche 14 et 21 mars 2010

1^{er} et 2^{ème} tour des élections régionales dans la nouvelle salle du conseil située au RDC de la mairie



Dimanche 4 avril 2010

Opération recherche Œufs de Pâques organisée par l'Association La Récré.



Dimanche 25 avril 2010

Tournoi de volley organisé par l'Association Sports et loisirs (ASLE) à la salle polyvalente



Samedi 1^{er} mai 2010

Pèlerinage et messe en plein air sur le site de la chapelle Ste Vèrène (si le temps le permet)



INFOS-GENERALES



DECLARATION DE RUCHES

Dans le cadre d'un vaste plan de protection des espèces, et sur recommandation du rapport Saddier, l'article 33 [loi \(n°2009-967\)](#) du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, rétablit la déclaration annuelle de ruches, dès la première ruche, à compter du 1er janvier 2010.

Le recensement apicole annuel, qui avait été institué en 1980 puis remplacé en 2006 par une simple déclaration en cas de modification notable des ruchers (création, augmentation ou diminution de 30 %, déplacement des ruches ou cessation d'activité), devient à nouveau obligatoire (art. 33 de la loi de programmation du Grenelle de l'environnement).

À partir du 1er janvier 2010, les apiculteurs doivent obligatoirement faire la déclaration de leur rucher chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

Attention, en cas de vente de miel, il est obligatoire de détenir un n° de Siret, obtenu auprès du centre des formalités des entreprises de la chambre d'agriculture. Pour les activités ne relevant pas d'un n° Siret, il est nécessaire d'obtenir un n° Numagrit, délivré par la direction départementale en charge de l'agriculture ou des services vétérinaires.

La demande d'un n° Siret ou Numagrit doit être déposée **avant** la première déclaration des ruchers. Sans l'un de ces numéros, la déclaration ne sera pas prise en compte.

Comment et à qui déclarer ?

Les apiculteurs, ou tout propriétaire ou détenteur de ruches doivent effectuer, dans un délai d'un mois après l'installation ou la prise de possession de ruches, une déclaration obligatoire annuelle de leur rucher, dès la 1ère ruche auprès de la direction départementale en charge des services vétérinaires, dont dépend la commune d'installation.

Cette déclaration doit se faire au moyen du [formulaire Cerfa n°13995*01](#), et comprendre les informations suivantes : quels sont les différents ruchers, quel est leur emplacement et leur nombre, pratique t-il la transhumance (en mentionnant le site de transhumance), et enfin pratique t-il la vente d'essaims, de reines ou de colonies.

Adresse de la DDSV de notre département :
Direction départementale des services vétérinaires
Rue Bort les Orgues
57070 SAINT JULIEN LES METZ
☎ 03 87 37 76 00



LES AMPOULES A INCANDESCENCE

En application de la convention signée en octobre 2008 avec les professionnels de la grande distribution et du bricolage, les ampoules à incandescence (ou à filaments) sont progressivement retirées de la vente, alors que la part des ventes des lampes basse consommation (fluorescentes compactes), qui consomment cinq fois moins d'énergie, doit augmenter d'ici la fin 2012.

Les ampoules domestiques à incandescence (de classe D, E, F ou G) ne sont plus vendues selon le calendrier suivant :

- juillet 2009, à partir de 100 W,
- janvier 2010, à partir de 75 W,
- juillet 2010, à partir de 60 W,
- septembre 2011, à partir de 40 W,
- janvier 2013, à partir de 25 W.

L'affichage de la classe énergétique des ampoules (de la classe A pour les plus économes à la classe G pour les plus énergivores) reste obligatoire sur leur emballage.

Par ailleurs, les lampes qui contiennent du mercure et supportent une éco-contribution à l'achat (tubes fluorescents -ou néons-, lampes fluo-compactes, à iode métallique, aux halogénures métalliques, sodium, à vapeur de mercure, à leds) doivent être recyclées en fin de vie.

Plus de 90 % du poids de la lampe est recyclé, à savoir : 88% pour le verre et 5% pour les métaux. On réutilise le métal dans les canettes, le verre dans le papier de verre et verre +métal dans les tubes fluorescents.

Vous pouvez les rapporter à la déchetterie de Rohrbach-lès-Bitche, les déposer dans votre magasin ou les confier à votre électricien.

Il y a forcément un point de collecte près de chez vous. Savez-vous que votre magasin est tenu de reprendre vos lampes usagées dans la limite de 1 pour 1.

Pour ce qui est des lampes à filament ou halogène, vous pouvez continuer à les jeter à la poubelle.



TRAVAUX D'AMELIORATION DU LOGEMENT

Tout le monde connaît l'APL ou les allocations logement. Mais savez-vous qu'il existe bien d'autres aides destinées à permettre aux locataires ou aux propriétaires de faire face à leurs dépenses de logement, qu'il s'agisse du financement de travaux d'amélioration du logement, voire même d'une aide au versement du dépôt de garantie.

• VERSEMENT DE L'ANAH

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) apporte une aide financière aux locataires et propriétaires, bailleurs ou occupants, sous **conditions de ressources** et **en fonction des priorités locales**, pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement. Cette aide prend la forme d'une subvention ou d'une prime.

Nature des travaux :

- les travaux destinés à l'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement, réalisés dans les parties privatives ou communes des immeubles

- les travaux d'accessibilité ou d'adaptation de l'immeuble et du logement aux personnes en situation de handicap,
- les travaux favorisant le développement durable (notamment, économies d'énergie et d'eau, isolation acoustique).

Les travaux d'entretien ou de décoration ainsi que les travaux lourds assimilables à de la construction neuve ou de l'agrandissement sont exclus par l'ANAH.

↳ Démarches pour demander la subvention :

L'intéressé doit déposer un dossier complet (devis et plans) à la délégation locale de l'ANAH dans le département ou est situé le logement. Pour la Moselle c'est à l'adresse suivante :

✓ ANAH / Délégation locale de la Moselle :

17 quai Paul Wiltzer
BP 31035
57036 METZ CEDEX 1
Tél. : 03 87 34 34 57

Horaires d'ouvertures / accueil téléphonique :

du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

• VERSEMENT DES CAISSES DE RETRAITE :

Vous pouvez obtenir une subvention de votre caisse de retraite si :

- vous êtes retraité du régime général de la Sécurité sociale ou de certains autres régimes,
- et vous êtes locataire ou petit propriétaire disposant de ressources inférieures à un montant fixé par chaque caisse de retraite.

La subvention est destinée à des travaux d'adaptation ou de rénovation comme par exemple :

- élargissement de portes, pose de barres d'appui, plomberie, sanitaires, chauffage,
- isolation thermique et phonique,
- branchement aux égouts,
- travaux de peinture ou de revêtement de sol, pose de papier peint.

Dans tous les cas, elle n'est accordée que pour la résidence principale.

↳ Démarches pour demander la subvention

Vous devez adresser votre demande en remplissant le [formulaire Cerfa n°11375*01](#) au centre PACT (Protection Amélioration - Conservation Transformation de l'habitat) de votre département et attendre la notification de décision avant de commencer les travaux.

PACT Moselle
24, rue du palais
bp14062
57040 METZ
☎ 03 87 75 32 28
Fax : 03 87 75 21 72
Mail : calm@wanadoo.fr

Pour toute information, adressez-vous à votre caisse de retraite.

• VERSEMENT DE LA CAF PAR UN PRET

Pour cela vous devez

- résider en France,
- percevoir les allocations familiales,
- être locataire, sous-locataire, accédant à la propriété ou propriétaire.

Il n'y a pas de conditions de ressources mais les prêts étant limités, elles peuvent être prises en compte pour établir un ordre de priorité.

Pour quels travaux?

Le prêt doit être affecté à l'habitation principale pour des travaux:

- de réparation,
- d'assainissement et d'amélioration (installation de l'eau courante, de salle d'eau, de W-C individuels, installation de gaz, d'électricité, de conduits de fumée).

Autres travaux

Le prêt doit être affecté à l'habitation principale pour des travaux:

- de mise en état d'habitabilité de pièces inutilisées, de division ou d'aménagement du logement,
- d'agrandissement,
- d'isolation thermique ou phonique.

Montant du prêt

Il peut atteindre 80 % des dépenses effectuées, mais ne peut excéder 1067,14 €.

Comment l'obtenir?

Adressez-vous à la caisse d'allocations familiales (CAF) ou à l'organisme qui vous verse vos prestations familiales.

Votre numéro d'allocataire doit figurer sur toute correspondance.

Vous devez:

- remplir le [formulaire Cerfa n°11382*02](#) de demande de prêt,
- joindre les pièces justificatives, en particulier les devis et les factures des travaux certifiées conformes.

Pour toute information, adressez-vous à l'antenne de votre caisse d'allocations familiales.



Vous retrouvez toutes les informations de ces aides et formulaires sur le site de l'administration française : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers>



LES TRAVAUX

RENOVATION DU RDC DE LA MAIRIE

Gros œuvre : Entreprise WACK d' Erching

- ❖ L'entreprise a abattu les cloisons intérieures afin d'agrandir les pièces : celles du futur bureau d'accueil (ancienne salle de réunion et sanitaires) et de la salle de réunion (ancien bureau postal et local d'archives).
- ❖ Un accès a été crée par la chaufferie pour accéder au garage par l'intérieur.

Menuiserie extérieure : Entreprise SCHMITT de Théding



- ❖ Un nouveau SAS d'entrée en aluminium couleur vert a été fixé avec incorporation d'un vitrail représentant les armoiries de la commune (côté route)
- sablage sur la porte d'entrée vitrée du nom de la commune et des armoiries



Le vitrail et sablage sur la porte ont été réalisés par l'entreprise VERISSIMA de Goetzenbruck.

- ❖ Les fenêtres en bois de l'étage et du Rez de chaussée ont toutes été remplacées par du double vitrage en PVC blanc.

Chapes - Carrelage : Entreprise Revet'sol de Bitche

- ❖ Le carrelage a été mis en place dans le hall d'entrée et les sanitaires. L'escalier menant à l'étage sera également rénové et carrelé entre le



17 et 19 février. Pour l'instant il est à l'état brut (l'ancien carrelage ayant été enlevé par nos agents techniques). La rampe d'escalier sera également retouchée par nos agents (nouvelle couche de peinture).

Plâtrerie : Entreprise JUNG BRAGARD de Rohrbach-lès-Bitche



- ❖ Un faux plafond a été installé dans les deux salles du RDC.
- ❖ Les travaux de plâtrerie doivent encore être terminés après intervention de l'électricien.

LES TRAVAUX

Electricité : Entreprise d'électricité STEINER de Lemberg



- ❖ L'ancien coffret électrique situé dans le local des archives va être déplacé et encastré dans le mur de la future salle de réunion.
- ❖ EDF doit intervenir pour le branchement définitif.
- ❖ De nouveaux luminaires vont être posés.

Menuiseries intérieures : Entreprise JUNG de Rohrbach-lès-Bitche



- ❖ L'ameublement en guichet d'accueil ainsi que les placards de rangement seront installés à la fin du mois de février.
- ❖ Les portes intérieures sont installées depuis peu.

Sols souples : Entreprise SOCOBRI de Saverne

- ❖ Le sol des futures salles de réunion et d'accueil seront couverts d'un revêtement souple dès le 22 février prochain.

Chauffage – sanitaire : Entreprise SCHOENDORF d'Enchenberg



- ❖ L'entreprise a installé de nouveaux radiateurs.
- ❖ Les nouveaux sanitaires sont posés. IL ne reste plus qu'à installer une ventilation mécanique contrôlée (VMC).

Peinture : Entreprise HORNBERGER de Goetzenbruck

- ❖ Les murs des deux salles seront recouverts de toile de verre avec application d'une couleur.

 **Pour votre information, les travaux intérieurs devraient être terminés avant le 14 mars prochain. Date à laquelle, la future salle de réunion sera utilisée comme bureau de vote pour les prochaines élections régionales.**

CONDUITE EAU POTABLE RUE DU STADE/ RUE DE LEMBERG

En raison des intempéries, les travaux initialement prévus à partir du 11 janvier 2010 sont reportés. Les Ets WILLWOHL de Bitche vont dans une première phase commencer les travaux de renforcement de la conduite eau potable dans la Rue du Stade. Une tranchée d'1 m50 de profondeur sur 0,70 m de largeur sera réalisée. Afin de règlementer la circulation et le stationnement de cette rue, la mise en place d'une signalisation alternée par feux tricolores sera nécessaire.

ASSAINISSEMENT

Les travaux ont repris le 17 février dernier sur le tronçon qui va de l'église jusqu'au cimetière. Ce dernier étant vétuste ne permettait pas de se raccorder à la nouvelle collecte

Foyer d'Accueil Médicalisé "Fleur de Vie"



ACTUALITES :

L'une des valeurs du Foyer d'Accueil Médicalisé repose sur le fait que ses résidents doivent pouvoir, comme tout citoyen, profiter de l'environnement social proche, comme éloigné. Ainsi, le marché de Noël d'Enchenberg a permis à quelques uns d'entre eux de rencontrer les habitants et le père Noël venu pour l'occasion. En Décembre dernier, un voyage de 3 jours à Disneyland Paris a également été très apprécié ; il a permis aux salariés, résidents et bénévoles participants de quitter l'établissement pour la première fois.



Le Docteur Alain STEIER, titulaire du Doctorat en Médecine est le médecin de l'établissement depuis le 6 juin 2009. Il exerce également à titre libéral sur la commune au 32 Rue Centrale.



GALETTE DES ROIS :



Voyage à Disneyland à Paris



Le jeudi 7 janvier 2010, la municipalité a souhaité fêter la Sainte Epiphanie avec les pensionnaires du Foyer d'accueil médicalisé en leur offrant la galette des rois. Les rois mages ont entonné leur chant traditionnel et les pensionnaires ont apprécié ce moment de convivialité. La bonne humeur était au rendez-vous.



Marché de Noël à la Salle Polyvalente

Par ailleurs, **2 places d'accueil de jour** sont toujours disponibles ; il suffit d'être orienté en Foyer d'Accueil Médicalisé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent contacter le secrétariat du Foyer d'accueil médicalisé "Fleur de Vie" au

 **03.87.27.27.28.**



Tous ceux et celles qui souhaitent accompagner les résidents lors de sorties, promenades ou leur faire bénéficier d'une activité particulière sont les bienvenus.

Pour tout renseignement, prenez contact avec Emmanuelle HOELLINGER, éducatrice au F.A.M

 **03.87.27.27.28**

La page des associations ...

LA RECRE D'ENCHENBERG



L'Association pour la Jeunesse d'Enchenberg (A.J.E) a modifié son intitulé. Désormais elle se nomme "LA RECRE".



L'opération St Valentin 2010 rencontra un énorme succès.

20 enfants étaient accueillis de 19h à 23h dans les locaux de la cantine par les bénévoles de l'association.

Prochainement, est prévu au calendrier 2010 :

❖ APRES-MIDI CARNAVALESQUE :

↳ **DIMANCHE 7 Mars 2010 de 14H à 18H**

L'association organise à nouveau un après-midi carnavalesque pour tous (adultes et enfants) dans la salle polyvalente.

❖ JOURNEE ŒUFS DE PÂQUES

↳ **DIMANCHE 4 Avril 2010**

Renseignements et inscriptions auprès de la présidente Mme WITTMANN Véronique ☎ 03 87 06 54 23 ou 06 81 58 49 99 ou veronique.wittmann@orange.fr)

LES ARBORICULTEURS



L'Assemblée Générale des Arboriculteurs aura lieu le

↳ **VENDREDI 26 Février à 19h30**
A l'auberge du Cheval noir

Renseignements auprès du président M MEYER Gérard ☎ 03 87 96 38 81.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS



L'A.S.L.E (Association sports et loisirs) organise un tournoi de volley à la salle polyvalente le

↳ **DIMANCHE 25 avril 2010 de 9H à 18H**

Renseignements et inscriptions auprès du président M STEIER Alain ☎ 03 87 96 40 53

SPORTIVE FRANCAISE D'ENCHENBERG

La Sportive française d'Enchenberg organise un tournoi futsal pour les poussins le

↳ **Dimanche 27 février 2010**
à la salle polyvalente.

Renseignements et inscriptions auprès du Président M GAMEL Patrick ☎ 03 87 95 65 00 ou M GLASER Pascal ☎ 03 87 96 48 94

ASSOCIATION DES VETERANS D'ENCHENBERG



L'Assemblée Générale des Vétérans d'Enchenberg aura lieu le

↳ **VENDREDI 12 Mars 2010 à 19H30**
à la salle polyvalente

Renseignements et inscriptions auprès du Président M GLASER Pascal ☎ 03 87 96 48 94

ASSOCIATION ST JOSEPH



L'association St Joseph organise sa traditionnelle marche de printemps le

↳ **DIMANCHE 21 MARS 2010**

au Hameau du Guisberg sur le chemin rural appelé "SANDWEG". La marche sera suivie d'un repas dans le refuge des Walddeiwel.

Le bénéfice de cette sortie ira intégralement au profit de la restauration de l'église St Pierre d'Enchenberg.

Renseignements et inscriptions auprès du Président, M SCHIRMANN Antoine 03 87 96 37 41 ou auprès de la trésorière Mme MEYER Chantal 03 87 96 38 81.



Les d'Jeun's

LA PAROLE AUX JEUNES

La municipalité a invité les jeunes de 13 à 18 ans à une réunion-débat sur le thème des " nouveaux projets jeunes " qui a eu lieu à la salle polyvalente, le

↳ **VENDREDI 12 Février 2010 à 19H30**

Le but de cette réunion était de trouver un consensus, un point de départ pour commencer à concrétiser de nouveaux projets.

C'était un RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

Pour toutes vos suggestions ou autres, vous pouvez toujours contacter la municipalité par le biais du site de la commune www.enchenberg.fr, sous l'onglet « contactez-nous » mais également par courrier ou lors des permanences du maire ou des adjoints en mairie.



Les jeunes gens se sont répartis en ateliers, afin de pouvoir mieux s'exprimer et donner ses idées.



La municipalité a pris note de leurs souhaits et voit avec eux ce qu'il est possible de mettre en place avec le soutien de chacun.



Les jeunes étaient nombreux au rendez-vous.

(Les photographies de cette page sont une courtoisie de M. Laurent Bichler, correspondant local du RL.)

"Hawespatze à l'honneur"!!

M Arsène GAENG ... Champion de Moselle de "Tir de vitesse"
Et Vice-champion de Lorraine de tir au pistolet standard



Le 17 janvier dernier, M GAENG Arsène a été sacré **CHAMPION DE MOSELLE** en catégorie individuel "Tir de vitesse" de pistolet au 10m. Il ne s'arrête pas là et remporte le 14 février 2010 à VOLMERANGE-LES-MINES le titre de **VICE-CHAMPION DE LORRAINE** du Tir au pistolet sur 10 m dans la catégorie standard. Ses débuts, il les a faits au club de Tir d'Enchenberg. C'est en accompagnant son fils William à l'entraînement qu'il s'est lui aussi pris au jeu en commençant le tir au 10 m à la carabine. Au fil du temps, il s'oriente un peu plus sur la discipline du tir au pistolet qui deviendra finalement sa passion. C'est au 10 mètres qu'il va se perfectionner en s'entraînant dans les trois disciplines suivantes : la vitesse – le standard – la précision. Avec toujours cette envie de faire mieux et plus, il se rend, en été 2009, au Club de tir de Bitche pour y préparer le tir à 25 mètres pistolet 22 long rifle. Prochaine étape : le championnat de France de tir à 10 m qui aura lieu à Montluçon à la fin du mois de mars prochain.

M Yvon WEISSENBACHER ... Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole

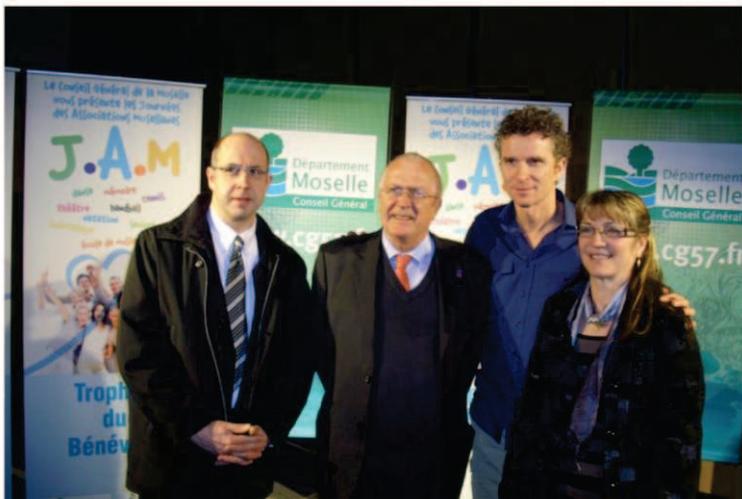
Lors de la 25^{ème} exposition colombophile ayant eu lieu à Enchenberg, le 16 et 17 janvier dernier, Yvon WEISSENBACHER s'est vu décerner la médaille de Chevalier dans l'ordre du Mérite agricole. Une récompense pour 30 ans passés au service du monde avicole.

Il est actuellement seul représentant officiel de la Fédération française de cuniculture à l'Entente européenne d'aviculture et cuniculture. Il fut sacré champion de France toutes catégories avec un lapin chinchilla lors de l'exposition nationale à Clermont-Ferrand en 1992. Sa plus grande passion reste l'élevage de lapins (Papillons Rhénan et plusieurs variétés de lapins nains) et de pigeons queue de paon.



L'Amicale des Tireurs aux Journées des Associations Mosellanes à Metz Expo du 13 /02/ 2010

Le staff de l'ATE s'est rendu à Metz à la remise des trophées départementaux organisée par le Conseil Général. 1500 associations étaient présentes. Dans la catégorie « Bénévole » Mme GAENG s'est classée 4^{ème} puisque la société sportive d'Hibelsheim a été élue « coup de cœur ». Cette cérémonie a été présidée par Mr LEROY, Président du Conseil Général de la Moselle et l'animation fut assurée par Denis BROGNIART animateur TV sur TF1. L'après-midi différents ateliers et forums étaient ouverts au public dont celui du territoire Sarreguemines-Bitche où le club de tir d'Enchenberg représenté par son président Christian GRAD a exposé sur le thème suivant « Le plaisir du Tir dans un esprit associatif ». Vidéo disponible sous ce lien : http://www.dailymotion.com/video/xc87i6_jam-christian_lifestyle



LE BANC DES ECOLIERS



PROGRAMME : UN FRUIT POUR LA RECRE

2^{ème} trimestre 2009/2010

La commune a décidé d'adhérer au programme « un fruit pour la récré », programme cofinancé par l'Europe, dont l'objectif est la consommation d'un fruit afin de redonner l'habitude, le goût et le plaisir aux enfants de consommer des fruits.

Ce programme fut créé à la rentrée 2008/2009 à l'initiative du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et fut particulièrement destiné aux écoles en zone prioritaire d'éducation (ZEP). Depuis la rentrée 2009, cette opération s'étend à l'ensemble des écoles et son cofinancement est assuré par l'Union Européenne (51 % des subventions sont allouées à la commune).

Il est à souligner que très peu de petites communes font parties de ce programme et que pour le Pays de Bitche, seul ENCHENBERG en a fait la demande pour le début de l'année scolaire.

Par l'adhésion à ce programme, la commune s'engage à distribuer sur la base d'1 produit par semaine, les fruits et/ou légumes aux élèves de l'école maternelle en l'occurrence à la récréation du jeudi matin. Avec l'aide des enseignants, des aides maternelles Milène et Rebecca qui compléteront avec un programme d'éducation sur l'importance des fruits et légumes et avec l'aide d'un intervenant extérieur en fin de trimestre, la commune propose le programme ci-dessous :

Jeudi 4 février	Ananas frais
Jeudi 11 février	Brochette de légumes crus
Jeudi 4 mars	Poires
Jeudi 11 mars	Compotes de pommes sans sucre ajouté
Jeudi 18 mars	Raisin ou soupe de concombre froide
Jeudi 25 mars	Pommes
Jeudi 1 ^{er} avril	Pomelos géant
Jeudi 8 avril	Granité de framboises



Aperçu du goûter du 11 février 2010 :
Brochette de tomates cerise et de rondelles de carottes



ENQUETE POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

En 2009, la municipalité avait déjà mené une enquête similaire, mais trop peu de familles s'étaient prononcées et l'engagement qu'elle avait pu constater était trop timide. Les résultats de l'enquête ne permettaient pas de justifier un investissement budgétaire relativement conséquent de la part de la commune.

Afin de voir si la demande a évolué, une nouvelle enquête d'opinion pour la création d'une structure d'accueil périscolaire est menée auprès de tous les parents d'élèves maternelle et primaire.

Le questionnaire a été distribué aux élèves par les enseignants. L'enquête s'est terminée le 20 février. Il ne reste plus qu'à dépouiller les résultats.

Jeudi 14 janvier	Jus de pommes fait par les arboriculteurs d'Enchenberg
Jeudi 21 janvier	Bananes
Jeudi 28 janvier	Clémentines

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

↳ Il décide de verser une subvention de

- ❖ 80 € à l'Amicale des Secrétaires de Mairie, du Personnel Administratif des mairies et des structures intercommunales du Pays de Bitche.
- ❖ 20 € par enfant inscrit à l'Ecole de Musique du Pays de Bitche soit 100 € au total
- ❖ 20 € par enfant membre de l'Association des Scouts et Guides de France du Pays de Bitche, soit 40 € au total.

↳ Il décide l'acquisition de l'immeuble de la Chorale Pie X ainsi que la parcelle y attenante au pris d'un euro symbolique.

↳ Il décide d'embaucher deux personnes demandeur d'emploi dans le cadre du dispositif des contrats aidés par l'Etat (Contrats d'accompagnement à l'emploi) afin d'assister les agents techniques dans leur travail quotidien. Ces contrats sont subventionnés à 90%.

- ❖ Un contrat CAE Passerelle sur 12 mois à raison de 35H/semaine attribué à **M HELMER Benjamin**.
- ❖ Un contrat CAE sur 12 mois à raison de 20H/semaine attribué à **M BOUR Alain**.

↳ Il décide de renouveler de 9 mois le contrat d'accompagnement à l'emploi de Mme BLEICHNER Anne pour le poste d'agent de cantine (Poste subventionné à 70%).

↳ Il décide de renouveler pour un an le contrat d'aide maternelle de Mme KORDENTZ Rebecca. A la demande de l'intéressée, le Conseil Municipal lui accorde un temps partiel à 50%.

↳ Il décide d'acquérir les terrains du chemin d'accès vers le Château d'Eau au prix fixé de 1,50 € le mètre carré. Tous les propriétaires ont accepté de vendre la partie de parcelle nécessaire pour la réalisation du chemin.

↳ Il décide de confier le marché de maîtrise d'œuvre pour le renforcement du réseau d'eau potable Rue du Stade – Rue de Lemberg et la pression de la Rue du Château d'Eau au cabinet BEREST de Phalsbourg. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 355 170 € HT. Les frais d'honoraires représentent 5% de l'enveloppe prévisionnelle soit 17 785,50 € HT.

↳ Suite au rapport rendu par la commission d'appel d'offres, il décide de confier l'exécution des travaux pour le renforcement du réseau d'eau potable Rue du Stade et Rue de Lemberg à l'entreprise suivante :

- ❖ Lot 1 : l'entreprise WILLWOHL TP de Bitche pour le montant HT de 228 201,20 € et un délai d'exécution de 2 mois.

Pour l'installation d'un surpresseur à l'intérieur du réservoir à :

- ❖ Lot 2 : l'entreprise 6'TEM de Metz pour un montant HT de 27 500 € et un délai d'exécution de 4 semaines.

↳ Pour réaliser ces travaux, il autorise le maire à réaliser un emprunt dans le service de l'eau à hauteur du montant des investissements soit 280 000 €.

↳ Il décide d'adhérer à la Fédération Départementale des Maires en versant une cotisation annuelle de 75 €.

↳ Suite à la demande du Président de l'Union Sportive de Soucht (Club de Foot), il autorise ce dernier à utiliser le stade et les vestiaires d'Enchenberg pour les entraînements de la saison 2009/2010.

Le prix est fixé à 60€ par séance d'entraînement pour la saison.

↳ Un sondage auprès des riverains de la Rue du Général de Gaulle (côté futur lotissement) informe le Conseil Municipal, pour la grande majorité d'entre eux, de leur souhait d'acquérir une partie du terrain attenante à leur propriété. En conséquence, le Conseil Municipal décide de vendre une partie de terrain aux riverains du nouveau lotissement et pour une meilleure qualité de vie, il décide également de créer une zone tampon publique.

La profondeur de la zone sera de 10 mètres pour le terrain privé et 5 mètres pour la zone publique.

Le prix de vente est fixé à 10 € le mètre carré soit 1000€ l'are HT.

↳ Il autorise le maire à solliciter une subvention exceptionnelle auprès d'un des sénateurs MASSERET, PRINTZ ou TODESCHINI pour l'acquisition :

- ❖ d'une tondeuse autoportée utilisable pour le fauchage ainsi que le déneigement des trottoirs en hiver. Devis pour 10 171,96 € HT.
- ❖ d'un matériel vidéo projection pour la nouvelle salle de conseil. Devis pour 1 247,19 € HT

↳ Il autorise le maire à solliciter une subvention exceptionnelle auprès du député Céleste LETT pour l'achat du nouveau mobilier de la mairie. Devis pour 14 664 € HT.

↳ Il décide de prendre en charge les frais de transport en bus pour les sorties CINEMA à Sarreguemines et SPECTACLE à Goetzenbruck prévus pour l'école maternelle.

↳ Il décide de voter la motion de l'Association des Maires Ruraux de France contre les projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle.



QUESTIONS-REPONSES

Question :

- 1. A qui devons-nous nous adresser pour les difficultés d'ouverture des boîtes à lettres de la poste ?**

Réponse :

De nouvelles boîtes à lettres ont été fournies par la poste de Rohrbach-lès-Bitche. Ces dernières ont été installées en automne 2009 par les agents techniques de notre commune.

Il s'avère que par les écarts importants de températures de cet hiver, les serrures sont difficiles à ouvrir.

Tout d'abord, nous vous conseillons d'injecter du silicone spécial serrure et si vraiment la situation ne devait pas s'améliorer, vous pouvez remettre une demande d'intervention par courrier au facteur ainsi qu'à M DORR (responsable du nouveau centre de tri de Rohrbach-lès-Bitche) ou simplement le signaler en téléphonant au 3631.

Question :

- 2. Pourquoi la distribution de la dotation de sacs multiflux organisée par le Syndème le 18 décembre dernier a-t-elle été réalisée à l'extérieur du presbytère ?**

Réponse :

Il était prévu en concertation avec le Syndème que la distribution de la dotation de sacs multiflux serait réalisée au presbytère (aucun autre bâtiment communal n'était disponible ce jour-là). La commune leur a proposé d'effectuer la distribution à l'intérieur du local qui est chauffé et éclairé. Mais les ambassadrices du Syndème n'ont pas souhaité l'utiliser du fait que les cartons se trouvaient tous stockés à l'extérieur et qu'il aurait fallu les rentrer un à un.

Question :

- 3. Pourquoi la Rue du Stade est-elle toujours la dernière route départementale de la commune à être déneigée ?**

Réponse :

Le plan départemental d'intervention du réseau routier de la Moselle prévoit que les routes départementales autres que principales et secondaires soient traitées entre 6H et 18H. La RUE DU STADE figure comme dernier tronçon à traiter et de ce fait n'est déneigée qu'en fin de journée.

Pour y remédier au plus vite, la commune a proposé au Conseil Général de s'occuper définitivement du déneigement de cette rue. Une convention doit prochainement être signée pour conclure cet accord et permettre à notre service technique d'intervenir.

Question :

- 4. Quand vont débiter les travaux de renforcement du réseau EAU POTABLE dans les Rues du Stade et Lemberg ?**

Réponse :

Les Ets WILWOHL auraient dû démarrer les travaux en date du 11 janvier 2010 sur une durée de 2 mois. En raison des intempéries (neige et verglas), les travaux n'ont pu débiter.

Dès que le temps le permettra, les travaux seront effectués en première phase dans la Rue du Stade.

Question :

- 5. Y aura-t-il des coupures d'eau dans ces deux rues ?**

Réponse :

Pour la nécessité des travaux, il faudra certainement prévoir des coupures d'eau. Dans la mesure de nos possibilités, les riverains en seront informés en temps utile.

Question :

- 6. ..et maintenant une question qui ne nous a pas été posée, comment l'aurait-elle pu d'ailleurs, celle relative au coût de ce nouveau journal. Je me permets donc d'anticiper sur le prochain Journal Communal, car elle est incontournable. Combien coûte cette nouvelle formule du Bulletin Communal? (Thierry Beck)**

Réponse :

Elle coûte 39 euros de plus que les anciens !

En effet, la production des anciens bulletins communaux nous revenaient, tout compris, papier, impression, assemblage à 400 euros ...

Après un certain nombre de demandes de devis auprès d'imprimeurs de la région, et en nous inspirant aussi des choix de certaines communes voisines, nous avons retenu un imprimeur à Pirmasens, qui pour la somme de 439,- euros, nous proposait une production de 500 journaux de 20 pages, comme celle que vous êtes en train de lire ... Et nous avons estimé que la différence de qualité valait largement ce léger surcoût.

N'hésitez pas ! Les questions que vous vous posez, d'autres aussi se les posent. Et si nous le pouvons, nous nous ferons un devoir d'y répondre. Vous pourrez nous adresser vos questions par courrier, en téléphonant à la mairie ou encore en nous envoyant un courriel.

Origine des noms des lieux-dits d'Enchenberg

Contribution de Mme Denise Weinland.

Les lieux-dits sont dénommés d'après des particularités de terrain, de propriétaire, d'implantations. Nous les classerons d'après les particularités de terrain : Berg, Thal, Brunnen, Garten, etc.

Berg ,(mont, monticule), **Hugel, Hubel** (Coteau), **Kopf** (tête, mamelon)

Bebersberg : signification indéterminée, partie la plus méridionale du village

Enchenberg, Engenberg : Colline étroite et selon la légende : colline de Aennchen

Farberg, Farichberg : colline aux fougères (1735), près du cimetière

Guisberg : colline avec "grange" ou ferme, jadis aux Cisterciens de Sturzelbronn ; à 3 km
Délibérations du CM d'Enchenberg 1821 : "Schmelzerwald ou forêt du Guisberg" .
Il y aurait eu une forge où on fondait (schmelzen), et moulait (giessen) le fer

Klockenberg : colline des cloches (Glocken), sous l'église

Steffansberg: colline d'Etienne, derrière le Even

Hasenhuebel : colline aux lièvres, derrière le Lentscheid

Heidenhuebel : colline des païens, près du Rotehuebel (?)

Rotehuebel : coteau rouge, Place de Hangard, le grès y affleure dans les cours

Varinskopf : coteau près de Sainte Vèrène, de la Varin

Muelekopf : tête au-dessus du Moulin de Montbronn, près du Guisberg

Bach (ruisseau), **Brunnen, Bronn** (fontaine), **Graben** (fossé), **Loch** (trou), **Weiher** (étang)

Umbach : autour du ruisseau, petite source sur plateau entre Enchenberg et Siersthal

Arenbronn , Arren Bronn : signification inexpliquée, faible source sous Lentscheid

Dahlbrunnen : fontaine-lavoir de la Vallée Ste Vèrène, certainement à l'origine du sanctuaire

Dorfbrunnen : fontaine-lavoir-abreuvoir communal, début du ruisseau de la Vallée

Gallbrunnen : fontaine bileuse(?) ou de Saint Gall (?), dans Farberg

Heiligenbronn : fontaine sainte, ferme, Ziegelhütte ou tuilerie en 1735

Au XIXème siècle, on trouva une statue de Mercure, dieu romain, non loin, sur le Ling

Peut-être ancien site païen christianisé, possession des Cisterciens de Sturzelbronn

Kindsbronn, Kindspfuhl, Kinnigsbrunnen (1735) :fontaine des enfants, ou du Roi (Kinnig ?)

Kirchenbrunnen : fontaine-lavoir-abreuvoir près de la première église, et du cimetière actuel

Source captée, quasi tarie, s'écoulant vers le Burthal, installations détruites vers 1960

Breitegraben : large fossé, route de Guisberg, source s'écoulant vers le Dreiweiherthal

Wasserloecher : les trous d'eau, sur le plateau du Lentscheid

Wolfsloch : trou (ou piège ?) aux loups, face au Weissenstein

Huckenweiher : étang du dos, ou dangereux, sournois (tramer dans le dos), dans Vallée

Eck (quartier), **Winkel** (coin, lieu)

Almeck , 1735 : zone de prés, situation inconnue

Brunnneck : quartier de la Fontaine Communale, partie basse du village

Hundseck : coin des chiens, coin des Huns : improbable ces derniers étant là au Vème siècle

Katzeneck : quartier des chats, petite impasse, près de l'église

Kärgereck, Karichereck : lieu pauvre, de karg(?), derrière Even

Rohrbacher Eck : quartier vers Rohrbach, rue de la Gare, ancien chemin de Rohrbach

Siersthaler Eck : quartier vers Siersthal, rue de Rohrbach et rue de Lambach

Igelswinkel : coin aux hérissons, près Dreispitz, vers Breitegraben

Schindwinkel : lieu de peines, vers Montbronn

Felsen (rocher), **Stein** (pierre), **Brick, Brücke** (pont)

Grossefelse : grand rocher, avec cascade issue du Lavoir Communal, début ruisseau Vallée

Devoir aller habiter sous le Grossefelse était synonyme de pauvreté absolue

Krappefelse : rocher des corbeaux, au-dessus de Sainte Vèrène

Une maison privée, actuellement en ruines, y fut construite illégalement en 1827

Weissestein : rocher blanc, car couvert de lichens blancs, rocher de légendes et de contes

Brick : pont avec belles pierres de taille, renforcement route, sur eaux venant du Kindspfuhl

Origine des noms des lieux-dits d'Enchenberg (....suite)

Garten (jardin)

Freigarten : jardin libre, rue du Château d'Eau

Gebesgarten, Grebelsgarten, Grebel, Kremel : au-dessus du Varinsthal

Gesselgarten (1735): jardin du sentier, certainement près du Gassel ou sentier vers Schmitt

Grossegarten: grand jardin, petite impasse du village, près de l'église

Hargarten : signification non élucidée, rue de Guisberg

Langgarten, Linggarten (1735) : jardin long, situation inconnue

Quetschergarten (1735) : jardin aux quetsches, certainement derrière l'église actuelle

Rummelsgarten : jardin aux betteraves, ou lieu fêtes, Rummelplatz (?), près cimetière

Holz (forêt), Boesch (petite forêt)

Boesch: ancienne forêt communale, déjà sur l'Atlas Topographique du pays de Bitche 1758

Arbres rabougris, car forêt ouverte à la vaine pâture du bétail domestique

Frauholz : forêt des dames, au-dessus Wissenstein, côté chapelle

Holzhoeh : le haut des Bois, partie haute du village, rue de Montbronn

Bickenholz : bois de hêtres (Buchen), bas de la rue de Montbronn

Au (pré), Driesch (pré), Feld (champ), Ling (pièce de terre), Scheid (séparation) ,Wiese (prairie)

Honau : signification indéterminée, dans Dreispitz

Flossedriesch : pré des flotteurs de bois sur ruisseau, aussi aileron et nageoire (?)

Haberfeld : champ d'avoine, sur Holzhoeh

Mansfeld : champ des hommes, ou de Mansfeld, général suédois de Guerre de Trente Ans

Lingscheid , Lengscheid, Lendscheid : séparation de terres, point culminant du village :407m

Nauling : nouvelle terre, essart et déboisements plus récents

Schwerling : terre lourde, coteau au-dessus de Sainte Vèrene

Neuwies : nouveau pré, rue de Rohrbach, près carrefour avec rue de Lambach

Pfarrwies : pré du Curé, actuel terrain de Sports

Semelwies : signification indéterminée, vers Mansfeld, à côté ligne SNCF

Rundwies : pré contournant coteau, sous Arenbronn, en partie ban de Lemberg

Hohl (chemin creux)

Hohl : ancienne dénomination de la rue du Château d'eau

Kirchoftshohl : chemin creux vers cimetière

Thal (vallée), Dälchen, (petite vallée), Dell (dépression) Klamm (gorge, ravin)

Burthal : vallée des laboureurs (?), sous cimetière, fossé vers Dreiweiherthal

Glasthal : vallée du verre, limite entre ban d'Enchenberg et Petit-Réderching

Thal, Dahl, Verenathal : Vallée de Sainte Vèrene, vers Lambach

Vieux Thalweg : débutait Place de Hangard, longeait l'arrière des maisons,

Descendait à pic dans la vallée, le long de la Eschklam, (pas d'accès sur Grand Route)

Nouveau Thalweg : construit vers 1929 à flanc du Klockenberg, accès direct sur Route

Dälchen, Kifersdählichen (Küfersdählichen) : vallée des tonneliers, source vers Wissenstein

Dell : ravin avec belle source vers Huckenweiher, face à Varinsthal

Eschklam : ravin aux cendres, décharge publique jusque vers 1960, à côté Thalweg

Diverses dénominations :

Aspen : signification indéterminée, à côté route de Petit-Réderching

Bildstoekel : stèle d'un saint, rue de Rohrbach, à droite, sortie village

Bubelhof : signification indéterminée, avant Bildstoekel

Effwiller : willer ou villa romaine, tuiles romaines trouvées vers ferme Heiligenbronn

Even , Eben : terrain plat, ou terrain vain (1735), rue de la forêt

Kässtroh, Pfuhl du Kässtroh : terrain marécageux, mauvaise paille ou paille à fromage

Schmitt, Schmied : certainement lieu d'une forge ou forgeron, derrière écoles

Strasse, Herrenstrasse : route romaine, puis médiévale de Trèves à Bâle

Ueberfahrt : gué, près borne cadastrale de 1792, limitant bans de Enchenberg et Lambach

Même borne sur le cap de forêt vers la vallée, près du chemin bas, et à Loechersbach

Wildkuh : la vache sauvage, vers Montbronn

Zollstock (1735) : poste de péage, une des quatre auberges entre Trèves et Strasbourg

La route médiévale était une Geleitstrasse ou route avec escorte armée.

Les marchands escortés payaient le péage à l'aubergiste, pour le Duc de Lorraine, le Seigneur de Bitche et d'autres ayant-droit : les Herren .

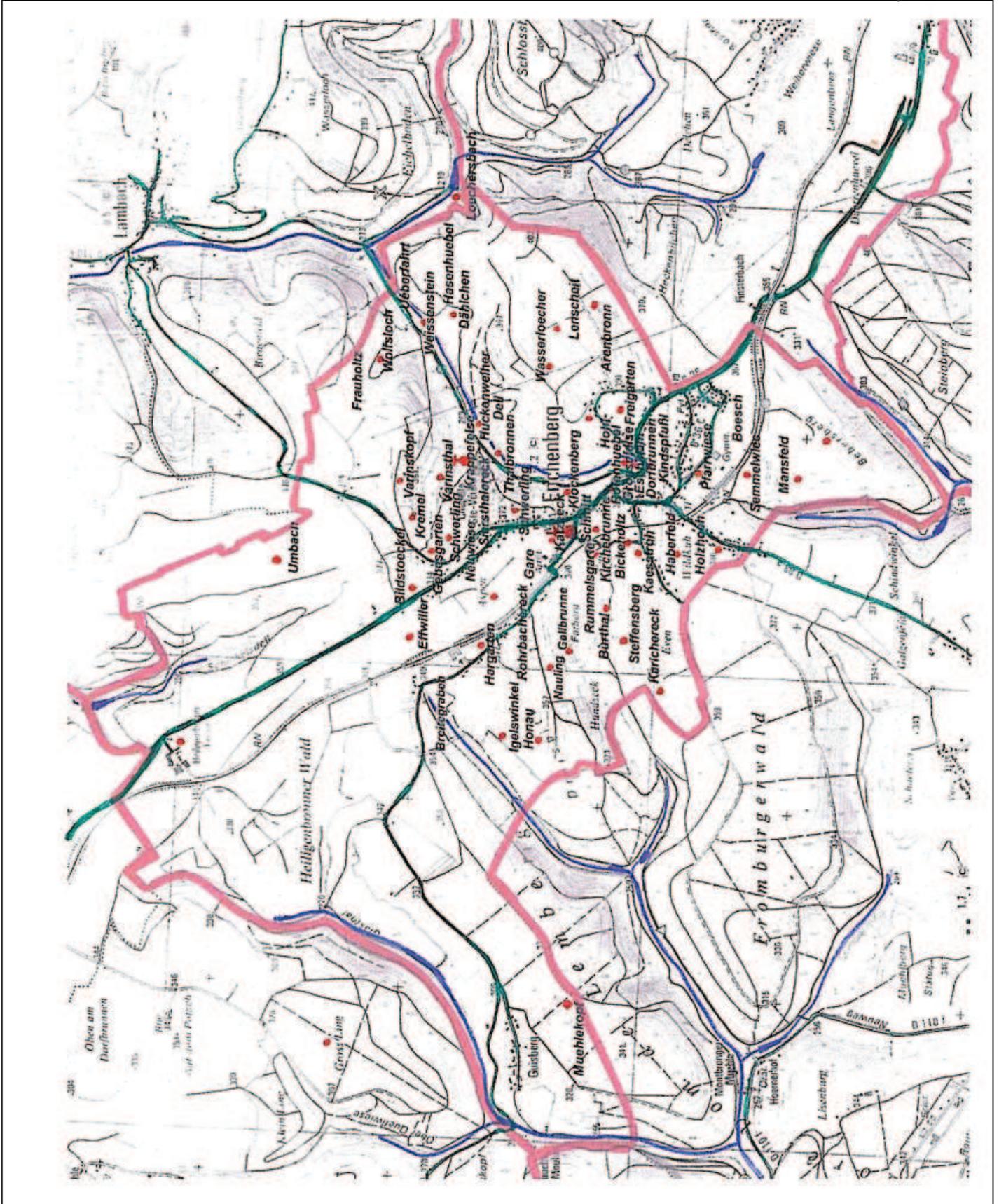
D. WEINLAND

Sources : plan cadastral Enchenberg

Bannbuch de Enchenberg, 1735 , déposé aux Archives Municipales Sarreguemines

Atlas Topographique du Pays de Bitche, 1758, aux Archives Départementales Metz

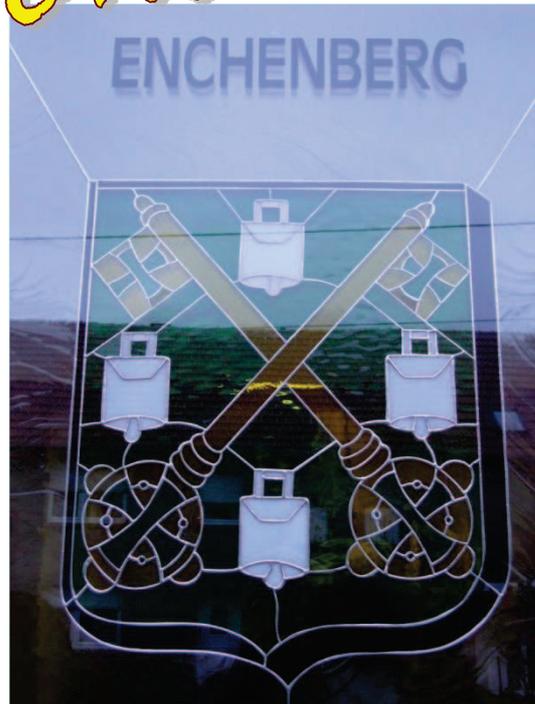
Plan de situation des lieux-dits à Enchenberg



...et nous tenons à exprimer nos plus chaleureux remerciements à Mme Weinland pour son admirable travail !



La Tribune d'Enchenberg



*...vous donne rendez vous pour
son prochain numéro !*

Les photos de cette page sont une réalisation de M. Rémy Permet, que nous remercions et félicitons pour son magnifique travail ..